

Procès-verbal

Séance ordinaire du comité de parents

6 décembre 2022 à 18 h 30 par Zoom

Présences

Pour le comité de parents

M. Guillaume Bérubé	Mme Christiane Rheault (2022-12-06)
M. David Dubreuil	Mme Chantal Dufort
Mme Nancy Kenny	Mme Marietta Omoa
M. Frédéric Côté	Dave Synnott (2023-01-10)

Pour le Centre de services scolaire (2022-12-06)

Mme Josée Synnott
M. Steven Richard
M. Yves Marcotte
Mme. Isabelle Gagné

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum

Madame Josée Synnott, directrice générale par intérim souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur David Dubreuil, appuyé par madame Chantal Dufort, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 octobre 2022

Madame Christiane Rheault fait la lecture du procès-verbal du 19 octobre 2022. Sur proposition de monsieur Frédéric Côté, appuyé par monsieur David Dubreuil, il est résolu que le procès-verbal soit adopté en y apportant les corrections suivantes :

Marietta et non Maritta
Chantale pas de « e »

4. Questions du public

Pas de public.

5. Consultations du CSSCC

a. Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2023-2024

Madame Isabelle Gagné présente le document, version 2 et effectue la comparaison avec celui de l'an passé afin d'indiquer aux membres les changements effectués.

Madame Chantal Dufort se questionne sur le programme sport-études qui ne se trouve nulle part. Madame Josée Synnott mentionne qu'il n'y a pas de programme sport-études officiel reconnu par le ministère de l'Éducation au centre de services scolaire. Ce sont donc des arrangements locaux au niveau des écoles.

Madame Gagné explique que c'est plus particulier aux écoles en les adaptant à leur horaire, c'est le conseil d'établissement qui regarde le tout avec l'école et ce n'est pas dans le cadre des services éducatifs. Madame Dufort demande s'il doit y avoir un écrit dans le document. Madame Gagné dit que c'est une possibilité, mais c'est à chaque conseil d'établissement à établir le tout.

Monsieur David Dubreuil demande des informations sur les services complémentaires et pour la suppression des lignes participation vie éducative et éducation aux droits et aux responsabilités. Madame Gagné répond aux questions.

Il fait un commentaire sur la note au bas de la page et madame Gagné dit que le mot « particulier » doit être enlevé avant « services complémentaires. Elle donne également des explications.

Madame Gagné effectuera les changements discutés.

Il est proposé par monsieur Guillaume Bérubé, appuyé par monsieur Frédéric Côté, d'adopter le cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2023-2024 en y apportant les corrections nécessaires.

b. Calendrier scolaire 2023-2024

Madame Gagné explique les choix des journées pédagogiques.

Monsieur David Dubreuil mentionne qu'il faut revoir les sous-totaux par mois, car le mois d'avril en contient trop, à vérifier.

Il est aussi demandé de déplacer le congé pédagogique du 15 janvier 2024 pour le vendredi 19 janvier 2024. À cet égard, le comité de parents est d'avis qu'en hiver, il faudrait privilégier les vendredis pour les congés pédagogiques afin de pouvoir bénéficier des structures sportives ouvertes 3 jours par semaine comme les stations de ski et de glisse, piscine, etc. Les membres du comité sont en faveur de cette proposition si elle est applicable.

Madame Christiane Rheault propose donc que le comité de parents émette les recommandations suivantes au CSS :

1. Réviser le nombre de jours-école pour que le calendrier soit conforme et nous transférer la version du calendrier modifiée sans la « journée de trop »;

2. Changer la journée pédagogique du 15 janvier 2024 pour le vendredi 19 janvier 2024 si possible.

Il est proposé par Marietta Omoa, appuyé par madame Chantal Dufort, d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024 en y apportant les corrections nécessaires.

c. Règles relatives à l'admission et à l'inscription 2023-2024

Madame Isabelle Gagné partage son document aux membres et explique sa seule modification qui se trouve à la page 11 se référant à l'école de l'Anse. La note de bas de page indiquant « *Sous réserve de disponibilité des locaux. Dans le cas contraire, ils seront localisés à l'école Gabriel-Le Courtois* » a été supprimée du document.

Il est proposé par monsieur David Dubreuil, appuyé par madame Christiane Rheault et monsieur Frédéric Côté d'adopter les règles relatives à l'admission et à l'inscription 2023-2024.

d. Clarification désignation des parents au CA et districts

En réponse à une question de monsieur David Dubreuil lors de la dernière rencontre du comité de parents, M. Marcotte fait le point sur la situation concernant la désignation des membres parents au conseil d'administration du centre de services scolaire. Actuellement, deux membres parents issus du district 5 siègent au conseil d'administration. L'un représente le district 4 à titre de membre parent, l'autre agit comme présidente du conseil d'administration. Deux membres parents provenant du même district peuvent-ils siéger au conseil d'administration du CSS? L'article 14 du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires* prévoit clairement cette possibilité.

Des appels de candidatures ont été transmis au comité de parents dans le cadre du règlement et aucune candidature n'a été reçue. Dans le présent contexte, monsieur Yves Marcotte rappelle qu'à la rencontre de juin 2022, les membres du comité de parents avaient alors désigné monsieur Frédéric Côté à titre de représentant du district 4 en remplacement de madame Chantal Dufort qui avait remis sa démission.

Ainsi, le parent du district 5 peut représenter le district 4 si aucun parent du district 4 ne s'est porté candidat lors du nouvel appel de candidatures fait par le comité de parents. Ce parent devient donc représentant du district 4 et ce, même s'il provient du district 5.

Il est ainsi confirmé la nomination de monsieur Frédéric Côté à titre de représentant du district 4.

Monsieur David Dubreuil mentionne que le siège no. 4 est un siège pair et que le mandat soit bon pour 3 ans.

Monsieur Frédéric Côté mentionne être confortable avec la situation actuelle.

Madame Christiane Rheault propose de désigner monsieur Frédéric Côté issu du district 5 sur le siège du district 4 au CA et de poursuivre son mandat actuel. Proposition appuyée par monsieur David Dubreuil.

e. **Approbation liste des membres du comité EHDAA et relance membre CP**

Madame Isabelle Gagné mentionne que le comité n'est pas encore formé officiellement. Les parents d'enfant EHDAA ont été invités à siéger au comité consultatif et il faut choisir les membres.

Madame Chantal Dufort demande de quelle façon les parents ont été informés, car elle n'a pas reçu la lettre.

Madame Gagné propose de faire une vérification auprès des écoles pour être certaines que toutes les lettres ont été envoyées afin de permettre aux parents d'enfant EHDAA de faire partie du comité.

Monsieur Côté demande combien de parents doivent faire partie du comité et monsieur Marcotte répond que les parents doivent être majoritaires, donc au moins 6.

Monsieur Côté se questionne sur la façon de choisir les membres, s'il n'a pas de curriculum vitae.

Monsieur Dubreuil demande que le centre de services scolaire ait une procédure et qu'elle soit présentée au comité pour approbation.

Madame Rheault mentionne que le rôle du comité de parents est d'adopter la liste et recommande d'envoyer la lettre à tous. Elle mentionne que le comité pourrait adopter la liste actuelle et une autre liste éventuellement s'il y a de nouvelles inscriptions.

Monsieur Marcotte ajoute que le rôle du comité de parents est de désigner les parents, soit 6 sur 10 actuellement.

Il est convenu de s'assurer que tous les parents ont reçu la lettre, de faire le suivi et de donner un délai aux parents pour répondre. De commencer le comité avec la liste actuelle et une mise à jour pourra être faite par la suite.

Monsieur Dubreuil demande s'il est possible d'avoir des mandats de 1 an et d'autres de 2 ans afin d'éviter de refaire le comité chaque année. Monsieur Marcotte effectuera une recherche et informera le comité rapidement.

Christiane :

Le CA devra déterminer le nombre de sièges;

Le nombre de parents;

Déterminer la durée des mandats;

Prochain comité de parents, procéder à l'adoption de la liste.

Josée, Steven et Isabelle quittent la rencontre et souhaitent de joyeuses fêtes à tous.

6. Fonctionnement interne

a. Suivi de la rencontre de travail du 8 novembre 2022

i. Transition vers Teams et SharePoint

Plusieurs discussions ont lieu afin de voir les préférences de tous.

Monsieur Marcotte explique qu'il peut y avoir des accès restreints pour ne pas défaire la structure, c'est à votre choix.

Monsieur Frédéric C propose de faire un meilleur des deux mondes, zoom pour les rencontres et Teams pour le partage de documents.

Monsieur Marcotte offre aux membres la plateforme Teams en essai et vous laissera l'accès pour l'explorer.

Il est convenu de garder Teams pour les documents, zoom pour les réunions et de se départir du Google drive.

Madame Rheault mentionne qu'après essaie, on pourra voir si on bascule les réunions vers Teams par la suite. Il serait bien de garder les documents originaux par la secrétaire.

ii. Tâches à la ressource du CSS et entente de confidentialité

Madame Rheault résume les points du dernier procès-verbal.

Comme il devait y avoir un changement dans l'adresse courriel, monsieur Dubreuil mentionne d'automatiser le tout et garder actif l'autre courriel. La ressource pourrait trier les courriels.

Madame Isabelle Bernatchez remplacera l'intérim de madame Manon Miville jusqu'à son retour pour le soutien administratif.

Monsieur Marcotte mentionne que madame Nadine Cotton des communications pourrait voir avec le comité de parents la procédure des réseaux sociaux et déterminer les besoins pour les publications. Monsieur Dubreuil ne veut pas ajouter des tâches aux membres du comité et demande s'il est possible de déléguer. Monsieur Marcotte mentionne de vérifier avec madame Cotton et de lui proposer un mandat précis.

Monsieur Marcotte quitte la rencontre à 20 h 55.

iii. Calendrier des rencontres et tableau liste des membres

Madame Isabelle Bernatchez va transmettre par courriel les dates des rencontres retenues.

6 décembre 2022 à 18 h 30

10 janvier 2023 à 18 h 30

7 février 2023 à 18 h 30

14 mars 2023 à 18 h 30

11 avril 2023 à 18 h 30

9 mai 2023 à 18 h 30
13 juin 2023 à 18 h 30

b. Discussions sur procédure interne pour :

i. La révision de la régie interne (David)

Madame Christiane Rheault propose la mise sur pied d'un comité de travail afin de faciliter l'avancement. Ce comité sera composé de madame Christiane Rheault et de monsieur David Dubreuil.

ii. La rédaction de notre rapport annuel (Chantal)

Madame Chantal Dufort explique ces échanges réalisés et elle propose une structure qui pourrait être intéressante et le faire au fur et à mesure que les procès-verbaux entrent pour ne pas être à la dernière minute en juin.

Monsieur Dubreuil mentionne que pour la mise en page finale, on peut avoir une ressource pour nous venir en aide.

Madame Chantal Dufort propose de commencer sa rédaction et de faire un suivi au comité de parents.

iii. La rédaction de notre procédure de désignation de parents au CA avant le 15 avril prochain (David)

En ce qui concerne la rédaction de la procédure de désignation de parents au CA, le comité peut s'inspirer de la proposition de la FCPQ. Madame Chantal Dufort mentionne que le document du centre de services scolaire est conforme et pourra être à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Demander au centre de services scolaire s'il existe un outil pour faire un vote et si oui, nous le partager. Sinon, monsieur Frédéric Côté peut en proposer d'autres.

7. Suivis comités

a. Conseil d'administration (Frédéric)

Monsieur Frédéric Côté fait un suivi du conseil d'administration du 25 octobre 2022. Il fait un topo de la rencontre puisque le procès-verbal sera adopté que le 13 décembre 2022.

Monsieur Dubreuil nous informe du désaccord exprimé par le conseil d'établissement de l'école Gabriel- Le Courtois envers le projet du centre de services scolaire de construire des résidences étudiantes sur le site des anciennes résidences. Le conseil d'établissement se désole de ne pas avoir été consulté, considérant que le site du Centre Champagnat est voisin de l'école Gabriel- Le Courtois et qu'il vise une clientèle adulte. Des problèmes de cohabitation ont été observés dans le passé entre la clientèle jeune et la clientèle adulte.

b. Transport

i. Désignation du représentant et suivi rencontre

Madame Christiane Rheault propose que monsieur Guillaume Bérubé soit le délégué en transport et monsieur Frédéric Côté seconde.

Le comité de parents ajourne la réunion à 21 h 40.

Le comité de parents reprend la réunion le 10 janvier 2023 à 18 h 30.

c. Comité pour les élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) - Point reporté

8. Suivis comités Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) – Point annulé

9. Autres sujets (Point discuté à la rencontre du 10 janvier 2023)

Formulation d'objectifs annuels :

- Facebook du comité de parents
- Durée des rencontres
- Convocation réunion du CP

Facebook du comité de parents

Le comité désigne monsieur David Dubreuil comme administrateur de sa page Facebook. Il propose au moins une publication par semaine.

Durée des rencontres

Madame Marietta Omoa propose de préciser un temps alloué par sujet et de le respecter. Il est convenu de cibler des rencontres de 2 à 2h30 et d'avoir une régularité dans les rencontres afin de trouver un moyen de se donner de l'espace autre que de répondre uniquement aux consultations du CA.

Monsieur David Dubreuil donne des pistes d'amélioration individuelle afin d'augmenter l'efficacité de tous aux rencontres : être à l'heure, se préparer aux rencontres (préparer ses questions, préparer son résumé d'école en s'en tenant aux bons coups et aux défis, lire les documents et les annoter).

Une rencontre en présentiel en juin à Grande-Vallée est souhaitée de tous.

Convocation des réunions du comité de parents

Il est important pour le comité que les convocations soient publiques et affichées sur la page du CSSCC, Facebook du comité de parents, etc.

10. Tournée des écoles (Point discuté à la rencontre du 10 janvier 2023)

Marietta Omoa (Esdras-Minville – Du P'tit-Bonheur)

- Pour la section primaire : Projet d'un plan d'intervention pour les situations d'urgence à l'école (enfant blessé, enfant avec comportement à risque pour les autres, etc.) Projet débuté en janvier 2023 avec la direction de l'école, le CISSS et le CSSCC.
- Projet pour amélioration de la cour d'école d'ici 2-3 ans.

Dave Synnott (Saint-Joseph-Alban)

- Absent lors du dernier CÉ, tout se passe bien, rien de particulier à signaler.

Nancy Kenny (St-Maxime)

- Conseil d'établissement extraordinaire le 21 novembre 2022 pour le projet d'aménagement de la cour d'école.
- Conseil d'établissement du 14 décembre 2022, confirmation de l'aide financière de l'URLS pour ajout de modules et réparation de surface.
- Entente avec organisme du milieu pour de l'animation jeunesse en activité parascolaire ce qui permet aux enseignants de souffler un peu.

Guillaume Bérubé (St-Norbert / de l'Escabelle)

- Projet cours d'école à St-Norbert : des travaux sur la route doivent avoir lieu à la suite d'un affaissement avant que les travaux sur la cour d'école puissent débuter. Un OPP est en place pour ce projet.
- Actuellement en évaluation par le comité de répartition des ressources du CSSCC, beaucoup de préoccupations en lien avec l'abolition de l'une des directions d'école. Revenir à l'ancienne formule soit une direction, mais avec aide serait une bonne solution, mais pas une seule personne sans soutien.
- Cap-Chat serait un environnement défavorisé avec beaucoup d'enfants ayant des PI. Le temps de libération pour PI est important. Le financement pour répondre aux besoins de ces enfants serait complexe compte tenu du fait que ces derniers n'auraient pas tous une cote correspondante.

David Dubreuil (Gabriel Le-Courtois)

- Sérieux questionnement du conseil d'établissement de GLC concernant l'annonce de l'implantation d'une résidence pour étudiants adultes sur le terrain adjacent à l'école. Crainte de prédation sexuelle et augmentation des problèmes de drogue.

- Il manque toujours un gymnase, certains élèves auraient des cours d'éducation physique en classe régulière et ce projet d'ajout de gymnase serait toujours sans nouvelle.
- Plusieurs sous-comités en place dont : cour d'école, sciences, musique, dégagement (Espace public), justice réparatrice, etc.
- Aide apportée par l'organisation La Ruche pour les levées de fonds.

Frédéric Côté (St-Rosaire)

- Des projets sont en cours de montage pour la rénovation des 2 cours d'école. En particulier, ils veulent mieux adapter la cour de l'école La Découverte à sa clientèle (maternelle)
- Une formation a récemment été offerte aux enfants et aux parents sur l'utilisation sécuritaire d'internet. De la documentation a aussi été acheminée aux parents.

Chantal Dufort (C.-E.-Pouliot)

- Le conseil des élèves est toujours en structuration et l'embauche récente d'un AVSEC devrait grandement aider.
- Programme du club des petits déjeuners et projet VIRÉO (serres) prévoit mettre en place l'offre de smoothies le matin à tous. Les élèves de FPT/CAF/PCA seraient impliqués dans la conception et des réflexions sont en cours sur la fluidité de la distribution des smoothies.
- Fonds reçus du CSSCC pour l'acquisition de matériel non périssable, réalisation d'un sondage auprès des enseignants qui ont recommandé de créer des zones aux élèves.
- Journée du 22 décembre remplacé par un super réveillon le 21 après les heures de classe (jusqu'à 20 h) souper offert et plein d'activités diverses (spectacle musical, feu extérieur, etc.)

11. Prochaine rencontre et levée de la rencontre

7 février 2023 à 19 h.

La rencontre du 10 janvier 2023 se termine à 20 h 05.